



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 16/01/2017 A 10h15 (Avec faculté de réunion)

Exposition au moment de la vente

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N°	Désignation
1	- Chaise en bois assise paillée, table ronde en pin, fauteuil en skaï noir sur roulettes en mauvais état et un caisson en fer noir sur roulettes à 3 tiroirs - Téléphone fixe ALCATEL et chaîne HIFI SONY, vieux modèle - Deux plateaux bois sur tréteaux bois, table en bois à 2 niveaux piétement fer noir, caisson en fer noir à 3 tiroirs sur roulettes, un caisson en fer 2 tiroirs, une armoire métallique en fer noir, deux caisson en fer 4 tiroirs assortis, deux fauteuils de bureau en skaï noir en mauvais état - Unité informatique HP, écran plat HYUNDAI, clavier et souris, deux enceintes DELL; téléphone sans fil GIGASET et téléphone sans fils SIEMENS, serveur informatique FUJITSU, 2 onduleurs ETN et un onduleur APC, une imprimante OKI C321DN et un broyeur à papier FELLOWES PS70-2CD + Relieuse IBICO vieux modèle et télécopieur fax BROTHER 8360P - Table en bois naturel, réfrigérateur deux portes BOSCH, réfrigérateur ARISTON, aspirateur HOOVER, micro-ondes SELEC LINE, deux cafetière hors service.
2	- Rack charge moyenne à 6 échelles et 50 lices - Chariot de manutention en fer rouge sur roulettes et chariot de manutention en fer - Deux étagères en fer à 2 niveaux plateau bois, armoire en fer beige à deux ports coulissantes en mauvais état, desserte en fer bleu à 3 niveaux - Etabli en bois naturel, meuble de métier en bois naturel à 6 tiroirs et meuble en mélaminé blanc à 12 tiroirs. L'ensemble en l'état - Perceuse sur colonne REXON DEP 250A avec meuble en fer à une porte et lot d'outils à main (marteaux, tournevis, serre-joint, sécateurs, pinces, etc) - Deux chalumeaux EXPRESS et DEALGAS + Tournevis sans fil DEWALT avec deux batteries, visseuse sans fil AEG avec une batterie, deux rabots électrique en mauvais état PEUGEOT et METABO + Chaîne HIFI THOMSON
3	Stock de meubles et objets de décoration (tables basses, tables, lampes, statuettes, etc) d'environ 100 pièces.

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèce de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par CB ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus: 14.40 % TTC et 18 % TTC (lots précédés d'un astérisque)

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% du montant total à régler, sera à nous payer par CB le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : au moment de la vente.